La chasse aux malfaiteurs

Agents blessés. — Entre deux feux

Paris, 5 mai. — La nuit dernière, le sous-brigadier des gardiens de la paix Harnay, et les agents Minnier, Debousset et Roubi, du 13e arrondissement, tous les quatre en bourgeois, faisaient une ronde dans le quartier de la gare, quand, boulevard de la Gare, ils rencontrèrent trois individus qui, sortant d'une maison louche, brandissaient des chaises en criant à tue-tête.

Interpellés par les agents, les trois rôdeurs, pour toute réponse, se ruèrent sur le sous-brigadier Harmay et ses trois subordonnés et engagèrent avec eux une lutte terrible, acharnée, au cours de laquelle l'agent Debousset reçut un violent coup de chaise sur la tête et fut atteint d'un coup de couteau au sein gauche. Le gardien Roubi reçut des contusions multiples et eut le pied droit foulé.

Deux seulement des malfaiteurs ont pu être capturés : les nommés Léopold Develde, dit « la Guigne, âgé de 22 ans, et Ferdinand Despeghi, sujet belge, âgés de 23 ans, faisant partie d'une troupe de nomades installée à Bezons.

Les deux malfaiteurs ont été envoyés au dépôt.

L'agent Debusset a été transporté à l'hôpital Cochin. Le gardien Roubi a dû interrompre son service.

Autre aventure, également déplaisante, dont ont été victimes des agents en service. Ici la scène se passe dans la banlieue.

La fréquence des vols et crimes dont les auteurs demeurent introuvables a, comme on pense, ému les populations suburbaines qui ont demandé, avec juste raison, qu'une surveillance active fut exercée, assurant enfin la sécurité des habitants.

Les commissaires de police, dont les moyens d'action sont restreints, ont donné des ordres à leur personnel pour que satisfaction fût accordée aux personnes lésées. C'est alors que, redoublant de vigilance, les agents se sont mis en campagne, déclarant une guerre acharnée aux bandits qui exploitent la région.

Le dévouement des agents de l'autorité sera-t-il couronné de succès? Nous le souhaitons dans l'intérêt de tous. Mais il ne faudrait pas alors que leur tâche, déjà lourde, devînt impossible si, comme cela s'est produit, la nuit dernière, à Vitry-sur-Seine, les propriétaires se mettent à décharger leurs armes sur les agents, qu'ils prennent pour des malfaiteurs.

Le sous-brigadier Moreau et des agents du commissariat d'Ivry se trouvaient, vers une heure du matin, en embuscade à l'angle des rues des Prés et Eugène-Dubois, lorsque leur attention fut attirée par les aboiements répétés d'un chien de maraîcher. Supposant que le marais était visité par des malfaiteurs, des agents de service en bourgeois se sont avancés et, à ce moment, ils essuyaient un coup de feu tiré de la fenêtre de son logement par M. Louis Petillot.

Les représentants de l'autorité n'ont été, fort heureusement, atteints que par quelques grains de plomb.

Vengeance de souteneur

Paris, 5 mai. — Un crime atroce a été commis, la nuit dernière, vers onze heures, au beau milieu de l'avenue de Clichy, à l'heure où cette voie si mouvementée était encore encombrée de nombreux passants.

Un individu, coiffé d'une casquette plate, et qui se trouvait en compagnie d'autres gredins de son espèce, s'est avancé sur une jeune femme, l'air menaçant, un poignard à la main.

— Tu vas revenir, lui cria-t-il.

— Jamais ! fit la jeune femme, en se reculant épouvantée.

Mais, déjà, le misérable s'était élancé sur la malheureuse et, d'un seul coup, lui avait plongé son arme dans le ventre, poussant la cruauté jusqu'à retourner la lame dans la plaie.

Et, tandis que sa victime tombait, remplie de sang, l'assassin prenait rapidement la fuite, poursuivi par plus de vingt personnes, qui ne purent le rejoindre.

La victime, une fille Maria Woin, âgée de 25 ans, fut transportée d'urgence à l'hôpital Beaujon, où son état fut considéré comme des plus graves, sinon désespéré.

Grâce aux papiers trouvés sur elle, M. Coston, l'habile commissaire de police du quartier des Epinettes, parvint à éclaircir rapidement cette affaire. Maria Woin était depuis trois mois la maîtresse d'un malfaiteur des plus dangereux, Philippe Stein, âgé de trente-quatre ans, ayant à son actif dix condamnations, et avec qui elle avait vécu maritalement dans un hôtel de la rue des Epinettes. Lasse d'être battue par Stein, elle l'avait quitté pour un autre, et c'est en la rencontrant que l'immonde souteneur, sur son refus de retourner avec lui, avait poignardé Maria Woin.

Stein fut arrêté, quelques heures plus tard, dans un bar de la rue Pouchet. Il refusa formellement de répondre aux questions que lui posait M. Coston.

Le magistrat l'a envoyé au Dépot.

A L'ÉTRANGER

LA REINE DE HOLLANDE

Amsterdam, 5 mai, — Château de Loo. — Le professeur Rosenstein, le docteur Rossing et les autres médecins se trouvent au château.

A six heures du soir, hier, la reine est accouchée avant terme.

A 8 heures les docteurs s'occupent encore de la reine, qui souffre de grandes douleurs.

Ses cris de douleur sont entendus dans le palais.

A 11 heures, la situation est critique.

CHATEAU DE LOO

Le bulletin officiel suivant a été publié lundi matin :

« Comme il était à craindre, la maladie de la Reine a mis fin, hier soir, à l'heureuse espérance dans laquelle vivait Sa Majesté et dont la réalisation était attendue au mois de septembre.

» Eu égard à cette circonstance, on peut dire que l'état de la reine est en ce moment heureusement satisfaisant.

» Signé : Les professeurs COWKER, ROESSING et CAU. »

Aucun docteur n'a quitté le palais pendant la nuit. Ils ont gardé la Reine tour à tour.

Le prince et la reine-mère ne se sont pas couchés.

L'accouchement, opéré artificiellement, a duré des heures.

LE DÉSESPOIR D'UNE PRINCESSE

Une fille de don Carlos — Tentative de suicide

Rome, 5 mai. — La princesse Béatrice de Bourbon, fille de don Carlos, s'est jetée hier dans le Tibre. Elle a été sauvée par un garde municipal attiré par les cris d'une vieille femme qui avait vu la princesse descendre précipitamment les marches de l'escalier menant au fleuve.

Mariée en 1897 au prince don Fabrizio Massimo, fils du prince Camille et de la duchesse Lucchesi Palli, époux morganatique de la duchesse de Berry, mère du comte de Chambord ; elle habitait à Rome un antique, vaste et somptueux palais dont les murs furent édifiés par le grand artiste Bramante.

C'est à la suite d'une scène de jalousie avec son mari qu'elle a attenté à ses jours.

Il paraît que, hier matin, elle aurait surpris une lettre qui ne lui laissait plus de doute.

Don Carlos a été prévenu à Venise, mais il ne viendra pas à Rome, car il ne vit pas en bonne intelligence avec sa fille depuis qu'il s'est remarié.

Dès son enfance, la princesse se distinguait par un caractère énergique et une extrême fierté. Au temps où elle habitait rue la Pompe, à Passy, avec son père, comme beaucoup d'enfants, elle rongeait ses ongles. On lui imposa des gants cadenassés pour lui faire perdre cette habitude. Cette bizarre parure ayant surpris un des familiers de la maison, « je porte ces gants, dit-elle, parce qu'ils me plaisent et que je le veux ».

On sait que la fille aînée de don Carlos, dona Elvira, fut enlevée par un artiste qui travaillait à la décoration de ce même palais où sa sœur, la princesse Béatrice, vient d'être poussée au suicide.

LES TROUBLES EN RUSSIE

La situation s'aggrave

St-Pétersbourg, 6 mai. — La situation est très grave dans les gouvernements de Nijni-Novgorod, Ekaterinoslaw, Too-Fambov, Kazan. A Nijni-Novgorod, des arrestations en masse ont été opérées à la suite d'une proclamation révolutionnaire.

A Ekaterinoslaw, la force armée a été obligée d'intervenir et de charger. Plusieurs tués et blessés ; 150 arrestations. Les étudiants licenciés par le gouvernement ont parcouru les campagnes en propageant des idées révolutionnaires.

LA TRIPLE ALLIANCE

La Triplice et les traités de commerce

Berlin, 5 mai. — L'Association allemande en faveur des traités de commerce déclare avoir reçu de Rome des informations authentiques au sujet des conférences qui ont eu lieu au mois d'Avril à Venise, entre le comte de Bülow et M. Prinetti, ministre italien des affaires étrangères.

D'après ces informations, il aurait été décidé à Venise que les traités existants seraient prolongés jusqu'à la fin de l'année 1904 et que cette prolongation serait renouvelée d'année en année, à moins que, sur ces entrefaites, de nouveaux traités n'eussent été conclus.

Les gouvernements intéressés se sont engagés à ne pas dénoncer les traités actuels dans leur substance et dans leurs détails essentiels.

Ce projet a pour but de retarder la date des négociations officielles et de donner à l'Autriche le temps de régler ses relations commerciales avec la Hongrie et au gouvernement allemand le temps de s'entendre avec le Reichstag.

Après le renouvellement de la triple alliance, « qui doit avoir lieu incessamment », un accord spécial doit intervenir dans ce sens; l'accord d'après lequel la faculté de prolonger les traités d'année en année jusqu'à ce que de nouveaux traités aient été conclus doit porter sur toute la nouvelle période fixée pour la durée de la triple alliance, c'est-à-dire jusqu'à fin décembre 1909.

Les protestations en Italie

Rome, 5 mai. — On mande à la *Tribuna* de Milan :

Une assemblée nombreuse de la colonie irrédentiste a voté hier soir une énergique protestation contre le renouvellement de la triplice qualifiée de reniement des devoirs fraternels envers Trente et Trieste, d'abandon des barrières naturelles de la patrie et de prétexte aux spéculations.

Cette protestation fait appel à toutes les sociétés libérales populaires de l'Italie pour conjurer cette nouvelle honte.

L'assemblée a décidé de convoquer une réunion publique.

Commentant cette nouvelle, la *Tribuna* dit qu'on comprend le sentiment qui a guidé les irrédentistes réunis à Milan, mais nous ne croyons pas qu'ils soient bien avisés, quand, pour atteindre leur but, ils voudraient empêcher les Italiens de pourvoir à leurs intérêts, grâce à des alliances garantissant la paix de l'Europe.

LES AFFAIRES DE CHINE

Les troubles dans le sud du Chi-Li. — Les causes du mouvement. — Les exactions des mandarins

Pekin, 3 mai. — La légation de France attribue un caractère sérieux aux émeutes qui ont éclaté dans le district situé parallèlement à la frontière du Chan-Toung, à une distance de cent dix kilomètres au sud-est de Ching-Ting-Fou. Ces émeutes sont dirigées en partie contre les chrétiens et en partie contre les mandarins.

Un missionnaire français, le père jésuite M. Lomuller, a été assassiné et un autre, M. Fineb, a disparu.

Les drapeaux des émeutiers portent l'inscription suivante : « Supprimez les missionnaires ».

Youan Shi Kai a déjà expédié des troupes sur le théâtre des troubles, avec des instructions sévères pour leur répression.

Il est utile de faire remarquer à propos des nouvelles annonçant que des émeutes analogues ont éclaté dans plusieurs districts, que les versements pour l'indemnité demandée aux populations dépassent sensiblement les sommes dues aux puissances étrangères.

Il y a là une habitude enracinée chez les mandarins chinois. En dehors de l'indemnité proprement dite, on extorque au peuple des sommes considérables, s'élevant à plusieurs millions de taëls, pour le paiement des pertes prétendues subies par les catholiques indigènes. L'intervention des prêtres dans des affaires civiles entre chrétiens devient de plus en plus arbitraire et cause une irritation croissante.

Des missionnaires renseignés sur l'état des choses dans le district du sud du Chi-Li disent qu'il y a dans cette région dix mille rebelles en armes. Ils sont pourvus de canons et d'une quantité de fusils qu'on croit avoir été importés à travers le Chan-Toung.

L'enquête sur les massacres

Pekin, 4 mai. — Le consul Kahn, le représentant de la légation de France qui est chargé de faire une enquête sur les circonstances dans lesquelles a eu lieu l'assassinat du prêtre français dans le sud du Chi-Li, est parti aujourd'hui par chemin de fer pour Lu-Han, en route pour Cheng-Ting-Fou, d'où il se rendra dans le district, siège des troubles.

Cinq cents hommes de cavalerie quittent Pao-Ting-Fou aujourd'hui pour la même destination. Un messager est arrivé avec la nouvelle annonçant que le prêtre a été assassiné au moment où il quittait un village chrétien fortifié pour célébrer un service religieux dans une localité voisine. Tous les serviteurs du missionnaire ont été tués.

La population de Kouang Tsoung et de Kou-Lon vient de se soulever et de s'organiser sous le nom « Association du bois de saule ». Cette organisation, dont le chef s'appelle Chen, fait des recrues dans cinq ou six districts populeux. Les émeutiers ont menacé de tuer tous les chrétiens.

La Guerre au Transvaal

Les conditions de paix

Londres, 5 mai. — Une dépêche de Bruxelles au *Daily Express* dit que lord Kitchener aurait proposé des conditions de paix aux Boërs, leur promettant le « self-government », la représentation au conseil et une avance de dix millions de livres pour la reconstruction de leurs fermes et l'achat de bétail.

Chez le président Krüger

Londres, 5 mai. — Une dépêche d'Amsterdam, dit que le docteur Leyds aurait eu une longue entrevue à Utrecht, avec le président Krüger.

On croit que des informations importantes concernant les négociations en cours ont été reçues de l'Afrique du Sud.

L'opinion de lord Wolseley

Londres, 5 mai.— Lord Wolseley, interview par un rédacteur du *Daily Express*, a fait la déclaration suivante :

« Je ne crois pas que les Boers accepteront de faire la paix, tant qu'on n'aura pas satisfait à leurs exigences.

» Il se montreront déterminés à combattre jusqu'au bout. »

Echec anglais dans la colonie du Cap

Plusieurs postes pris par les rebelles

Londres, 5 mai. — Le War Office a communiqué à une heure avancée de la nuit une dépêche de lord Kitchener annonçant que bien que les renforts soient parvenus à faire lever le siège d'Ootlieb, dans la colonie du Cap, plusieurs postes de moindre importance sont tombés aux mains des Boers.

Les renforts anglais espèrent les dégager à bref délai. Les Boers ont employé avec un certain succès la dynamite contre plusieurs blockhaus. Les combats ont été vifs.

Les cruautés aux Philippines

Le procès du général Smith

Manille, 4 mai. — Le défenseur du général Smith a fait une plaidoirie qui a « arraché des larmes à l'auditoire. »

Il a déclaré que la campagne de Samar a été conduite conformément aux lois de la guerre. Le sentimentalisme, a-t-il dit, est en soi une chose excellente, mais elle ne trouve pas de place dans la guerre.

Sans doute, la campagne des Philippines n'a pas été conduite de manière à plaire aux sentimentalistes et aux importuns « cogne-fétu », mais elle l'a été de façon à faire honneur au courage, à l'humanité et à la bienveillance du soldat américain, ce soldat qui sacrifie sa vie sur l'autel de la patrie.

Le défenseur fait l'apologie du général Smith, dont il énumère les campagnes et les blessures.

Il dit qu'il a fait en une campagne ce que l'Espagne avait été impuissante à faire en trois cents ans. Et c'est au moment où il revient «chargé de gloire» qu'on le traîne devant un conseil de guerre à cause des instructions qu'il a données !

L'avocat termine en disant que le général Smith s'est montré plein d'héroïsme au cours du massacre de Balaangiga.

Dans une réplique au défenseur, le commissaire du gouvernement fait ressortir que la défense n'a pas contesté la matérialité des faits, mais qu'elle s'est uniquement attachée à démontrer qu'ils étaient justifiés.

L'impression générale est que l'affaire se terminera par un acquittement.

Une révolution victorieuse

AU VENÉZUÉLA

Après tant de mois d'une lutte sanglante, le parti de la Révolution au Venézuéla serait vainqueur. Le général Matos, chef de l'opposition a vaincu le président dictateur Castro et l'entrée à Caracas du nouveau chef du pouvoir n'est plus qu'une question de jours. C'est du moins la nouvelle qu'a reçue la colonie Vénézuélienne de Paris.

Le vainqueur des troupes gouvernementales, le général Matos est le beau-frère de feu le président Guzman.

Le général Matos

Beau-frère de feu le président Guzman Blanco, plusieurs fois ministre des finances, ancien directeur de la principale banque du pays, administrateur d'une incontestable capacité, le général Matos, éduqué en Allemagne, est très considéré dans les cercles financiers européens. Il apporte un programme politique, dont ses amis attendent le relèvement du Venezuela et le rétablissement des finances de ces riches contrées, plongées dans une crise par les évènements des dernières années.

LA BELGIQUE

Une assiette au beurre... belge

L'Assiette au Beurre exerce sa verve caustique sur les événements de Belgique. Il y a des dessins sanglants : celui du garde civique qui dit : « **J'ai donné 1 fr. 50 à la collecte des victimes... Maintenant je peux tirer dessus** ». Celui du prêtre l'instigateur, désignant au gendarme qui fait feu, une victime : « **Décrochez-moi celui-là, c'est un athée! Je le connais.**

Un champ couvert de cadavres porte cette légende :

LA GRÈVE OBLIGATOIRE (système Mauser). Pour les références, s'adresser à la milice citoyenne de Louvain.

Très curieux aussi ces dessins que nous reproduisons et qui allégorisent le système électoral plural.

L'électeur à trois voix et à deux voix, d'après un croquis de « L'Assiette au Beurre »

L'électeur à une voix, à une demi-voix et l'électeur abonné, d'après le dessin de Kupka

Un homme à trois bouches ouvertes représente l'électeur à trois voix. L'électeur à deux voix a deux bouches; enfin sont représentés encore selon le même système un électeur à une voix, à une demi-voix et enfin un votant aphone — celui-ci sans bouche.

Un projet des armes de la ville de Bruxelles en l'an 19.. représente M. Vandervelde en archange, le bras gauche tenant un bouclier sur lequel est gravé le S. U. fatidique, tandis que, de l'autre bras, il allonge un coup de lance à un ratichon qui, dans l'occurence, symbolise le démon.

Un dessin est particulièrement empoignant, c'est celui qui est intitulé : « Leur orgueil. — Le Palais de Justice. » et qui montre plusieurs cadavres au premier plan de l'immense place Poelaert, dominée par le Temple babylonien. L'averse qui balaye en cet instant ce coin suggestif de Bruxelles corse encore le caractère de cet impressionnant dessin.

LES SCANDALES DU GRAND MONDE

Un procès sensationnel dans l'aristocratie belge

Une fiancée abandonnée. — Odieuses manœuvres de la famille du fiancé. — Conséquences terribles

Bruxelles, 5 ma. — Le Tribunal de Bruxelles juge en ce moment une affaire sensationnelle.

La comtesse Antoinette de Ficquelemont de Vijte, domiciliée à Ixelles, a assigné plusieurs membres de la famille d'Oultremont, pour avoir, par des voies de fait et des manœuvres doleuses, éloigné d'elle le comte Crédéric d'Oultremont, qui lui avait promis le mariage.

La victime de cette rupture réclame une somme de 2,500 francs, représentant les dépenses qu'elle avait faites en vue de son mariage.

LE DRAME

C'est un véritable drame que Me Lefèvre, l'avocat de la demanderesse expose dans sa plaidoirie, encore inachevée.

L'assignation nous apprend que le mariage des fiancés avait été annoncé au roi, au comte de Flandre et au nonce du pape ; le mariage était fixé au 16 juin 1898. La fiancée, protestante de religion, devait se convertir à la religion catholique ; son baptême devait avoir lieu à la Pentecôte.

A l'improviste, le 9 mai 1898, la comtesse Emile d'Oultremont, mère du comte Frédéric, notifie à la famille de la fiancée qu'une résistance invincible s'est produite contre l'union projetée, qu'une position impossible attendait les futurs époux, que ce mariage provoquerait la rupture des relations avec « tous ceux dont son fils porte le nom » et que celui-ci s'était éloigné du pays.

La citation articule que cette résolution fut déterminée par la production à un conseil de famille d'un rapport de police, infâme pour la fiancée ; que le fiancé, influencé par sa famille, se mit à boire et eut des accès de délire alcoolique ; qu'il fut interné à Bonn, où il fut l'objet de mauvais traitements, puis à Louvain ; que toujours la famille empêcha la moindre visite de la fiancée au malheureux interné, malgré l'avis des médecins.

Les conséquences de ces faits ont été terribles; la comtesse de Ficquelmont conçut à deux reprises le projet de se suicider. Une fois, elle quitta la maison de ses parents, déguisée en homme, et prit le train à destination de Linciaux, où le comte avait son château favori; elle voulait mourir dans ce lieu, où elle avait connu ses dernières heures de bonheur. Mais elle fut reconnue à Namur et remise à la police.

Quant au comte Frédéric d'Oultremont, sa raison a sombré.

La disparition du fiancé

Les deux fiancés s'étaient connus à un bal de la cour en février 1896 : le comte fut reçu dans la famille de Ficquelemont; il était âgé de 34 ans, veuf et immensément riche. Il demanda en mariage la jeune comtesse et obtint sa main. Sa propre mère consentit de son côté au mariage, ainsi qu'il résulte d'une tendre lettre qu'il adressait à sa fiancée. Celle-ci fut présentée à la famille; un dîner de fiançailles eut lieu le 5 mai, et le lendemain les fiancés se rendaient chez les différents fournisseurs, en vue du mariage même.

Le même soir, Frédéric d'Oultremont recevait une lettre de sa tante et marraine, la baronne Vandenbosch, qui laissait percer la première opposition. Le lendemain, il était mandé auprès de sa famille par des lettres des comtes Charles, Théodore et de sa mère. Il devine qu'une lutte va commencer ; sa fiancée s'aperçoit de son anxiété ; il lui jure que rien ne pourra les séparer. Pour éluder le rendez-vous, il invoque une prise d'armes de la garde civique ; aussitôt Adrien d'Oultremont lui envoie une dispense, pour lui permettre de se rendre le lendemain, un dimanche, chez sa mère. Il résiste encore; mais sa fiancée le pousse à y aller. Et le matin même, il envoie à celle-ci une lettre passionnée dans laquelle il annonce qu'il tiendra tête à l'orage.

Et alors ? Plus rien.

On attend de ses nouvelles; on écrit à la mère. Son fils Maurice répond qu'il n'a pas vu Frédéric, qu'il est absent. Qu'est ce mystère ? Bientôt arrive une lettre de rupture écrite par le notaire Bosseret et signée par la comtesse Emile d'Oultremont.

La bague du serment

Le père de la fiancée insiste ; il rappelle que Frédéric est un gentilhomme, qu'il a donné sa parole d'honneur, qu'il faut que lui-même donne l'explication de son étrange conduite. Ce fut en vain. Désormais c'est le notaire qui tiendra la plume.

Pourtant, le 13 mai arrive, par l'intermédiaire du Comte d'Oultremont, une lettre de Frédéric, qui reproduit presque textuellement celle de la mère, où il est question de la résistance de la famille. Elle ne porte pas d'adresse. Non seulement elle a été dictée au fiancé, mais on ne veut pas que le prisonnier des volontés de la famille puisse entrer en contact avec celle qu'il adore et dont il est adoré. Le notaire Bosseret apparaît toujours. Il fixe un rendez-vous au père de la jeune fille dans la salle d'attente de la gare du Luxembourg, le 2 juin, à 11 heures. C'est l'endroit que cet homme d'affaires a choisi pour fournir des explications sur des questions d'amour.

Il renvoie aussi à la fiancée, un petit paquet contenant les menus cadeaux qu'elle avait faits à son « Dic ». C'était, semblait-il, la manifestation de la volonté personnelle et libre de l'amant. Mais non ; car la jeune fille trouvera dans cet envoi la preuve que l'homme auquel elle a donné son cœur, l'aime toujours. Ils s'étaient réciproquement donné une bague, à laquelle ils avaient attaché une signification symbolique. Tant qu'on garderait la bague, l'amour persistait. Frédéric portait cette bague appendue à une chaînette qui lui enroulait le cou. Or, le paquet de cadeaux renvoyés ne contenait pas la bague. Frédéric l'aimait donc encore...

Elle signale, elle invoque le fait ; la famille apprend la chose ; le 28 mai, le notaire Bosseret lui retourne la bague, annonçant qu'il la détenait depuis quinze jours, mais qu'il n'avait pas eu l'occasion de la lui rendre.

C'est un mensonge. Si Frédéric avait réellement renvoyé les petits cadeaux, pour manifester que son amour avait cessé, cet amour qu'il affirmait si passionnément encore dimanche matin, avant la réunion du conseil de famille, le premier cadeau qu'il aurait dû renvoyer était la bague.

Cette bague, on la lui a volée pendant la nuit, pendant son sommeil. La comtesse de Ficquelemont offre de le prouver.

Les lettres de la fidèle abandonnée

Au cours de l'audience ont été lues différentes lettres de cette jeune femme, véritablement émouvantes. Elle y traduit en une langue admirable les bouleversements qu'elle a connus après la séparation. C'est l'amour intense, sincère, qui s'y révèle par les accents de colère, de mépris, de générosité, de pardon, de découragement, d'espoir. Elle raconte que, pour le voir, elle est allée au château de Linciaux ; elle y a parcouru les allées du parc, est allée s'agenouiller près de son lit, et l'a mouillé de ses larmes.

Elle pleure ; elle espère en Dieu ; elle croit en lui. « Tant que tu ne m'auras pas dit de ta bouche que tu ne m'aimes plus je te considère comme mon bien ».

« C'est ta famille qui veut. Oh ! ils sont écœurants. Ils font tant de bassesses pour l'argent. Jette-leur donc ton argent à la tête. Nous pouvons être heureux sans être riches ».

« En face de ma fenêtre, dans le ciel, vient se placer toujours une étoile. Adresse-toi à cette même étoile. Qu'elle soit notre trait d'union. »

« Ils m'ont proposé de l'argent et des positions pour les membres de la famille. Ils se disent gentilshommes et se conduisent comme des valets de pied. Le roi peut être fier de ses serviteurs. Non, Frédéric, tu n'es pas un parjure.»

Et l'amour éclate ainsi en des paroles d'une éloquence émouvante, qui fait verser des larmes à plus d'un auditeur, mais ces lettres ne parviennent pas à Frédéric, à celui dont le cœur est déchiré.

Ces clameurs n'ont pas d'écho. La famille veille.

Il était midi, lorsque prend fin la lecture de ces lettres. L'affaire a été mise en continuation à samedi prochain.

Une automobile de guerre

Bruxelles 5 mai. — D'après le correspondant du *Petit Bleu*, les Anglais qui ont été amenés à se servir de trains blindés pour se mettre à l'abri des balles bœrs, se préoccupent en ce moment de défendre leurs côtes, en cas d'invasion par des automobiles de guerre.

Cette automobile est construite de façon à pouvoir supporter un poids de 12 tonnes. Elle est absolument recouverte d'une cuirasse d'acier et est armée de trois pompons et d'un canon maxim automatique et peut emporter 10.000 cartouches. Trois ou quatre hommes suffisent à la manœuvre des pièces, mais au besoin l'automobile de guerre peut-être montée par une vingtaine d'artilleurs.

On estime que ce moto-car pourrait rendre de sérieux services non seulement pour la défense des côtes, grâce à sa vitesse et sa mobilité, mais encore pour assurer la libre circulation sur les voies de communication, pour hisser les canons à leur place, dans les endroits escarpés, pour ravitailler les batteries et les desservants, ainsi que pour assurer le service héliographique. L'automobile est, en effet, pourvue de projecteurs. On y pénètre par une échelle de cordes qui est retirée dès que le moto-car se met en mouvement.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

VILLE DE PARIS 1875

Le numéro 497.083 gagne 100.000 fr.
Le numéro 10.189 gagne 50.000 fr.
Les numéros 250.133 — 22.944 et 440.173 gagnent chacun 10.000 fr.
Les numéros 333.469 — 46.479 — 277.735 et 282.771 gagnent chacun 5.000 fr.
Les vingt-cinq numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

443.784	340.478	497.748	60.577	300.670
411.072	84.763	286.272	131.945	143.182
46.371	179.405	356.356	409.177	175.145
306.437	378.366	323.917	6.761	128.397
363.550	490.903	361.885	360.351	241.924

FONCIÈRES 1879

Les numéros 1.727.299 et 86.694 gagnent chacun 100.000 fr.
Le numéro 316.542 gagne 25.000 fr.
Les numéros 83.290 et 1.796.602 gagnent chacun 20.000 fr.
Les numéros 242.830 — 696.217 — 1.783.978 — 674.115 — 1.342.613 gagnent chacun 5000 fr.

FONCIÈRES 1885

Le numéro 68.936 gagne 100.000 fr.
Le numéro 954.064 gagne 25.000 fr.
Les numéros 514.674 et 402.684 gagnent chacun 10.000 fr.
Les numéros 327.031 — 778.899 — 417.025 — 895.347 gagnent chacun 5 000 fr.

NATIONALISTES & CLÉRICAUX

MM. Edouard Drumont et Jules Guérin, qui sont les deux chefs du parti antisémite-nationaliste et clérical, sont en train d'échanger des aménités.

Il est plaisant de voir les nationalistes et les cléricaux se disputer entre eux. Ceux-ci se battent, après avoir été battus, puisque l'antisémitisme vient d'essuyer un honteux échec dans la personne de M. Drumont.

Mais s'ils étaient victorieux, ils se battraient de plus belle. Et c'est ce qui arriverait, à Paris comme à Lille et dans toute la France, si la coalition nationalo-cléricale avait réussi à l'emporter.

Nous laissons la parole à M. Drumont :

Pardieu, j'avais bien entendu raconter, comme tout le monde, des histoires peu édifiantes sur Guérin ; je savais qu'il était failli ; j'ai ouï parler de la disparition, dans un incendie, d'une comptabilité compromettante ; je n'ignorais pas qu'une plainte en faux avait été déposée, sinon contre lui, du moins contre son frère ; je n'avais pas été non plus sans entendre chuchoter qu'il était de la police.

Mais j'avais fermé les oreilles à tous ces racontars. La faillite n'implique pas forcément l'indignité du failli. Tout le monde peut avoir la malechance de voir le feu prendre au logis. Une plainte en faux n'est pas une preuve, même quand les faux matériels sont avoués, et surtout quand elle n'est pas suivie d'une condamnation. Enfin, l'accusation d'être de la police est une accusation qu'on lance si facilement contre tout homme politique dont les dépenses ne sont pas en rapport avec les revenus, qu'il est devenu banal de n'y attacher aucune importance.

Bref, je me disais bonnement, comme nous nous disions tous :

— Jules Guérin est un Grand Calomnié !

Et voyez un peu jusqu'où allait notre aveuglement et aussi notre bongarçonnisme : nous défendions Jules Guérin avec plus d'ardeur, entrai-on même de ces accusations auxquelles nul de nous ne voulait ajouter foi !

Le journal de M. Drumont ajoute, s'appuyant sur un livre que vient de publier un M. Spiard, un des assiégés du Fort Chabrol, que l'épopée tragi-comique dudit fort Chabrol ne fut qu'un immense bluff ayant un triple but :

1° Trouver l'argent nécessaire au train de vie, quasi-princier, de Jules Guérin ;

2° Compromettre le plus de républicains nationalistes possible dans un complot monarchique ;

3° Servir les intérêts du ministère qui, menacé par la grande poussée nationaliste, avait besoin d'une diversion et, en même temps, d'un prétexte pour se débarrasser des chefs et des militants du parti patriote.

Telle est l'estime que se manifestent les grands prophètes de l'antisémitisme. Comment voudraient ils que le public se fasse d'eux une idée supérieure à celle qu'ils s'en font eux-mêmes?

La vérité est que si l'antésimitisme vient de s'effondrer lourdement, c'est qu'il était rongé par un mal terrible, le mépris réciproque de ses adeptes. Né dans le sang, il finit dans la boue. C'est l'ordre normal des choses, c'est l'immanente justice !

Chronique électorale

AUX COMITÉS

Nous tenons à la disposition des **Comités républicains, gratuitement des affiches et brochures de propagande.**

Nous en enverrons, à ceux qui en feront la demande dans le paquet de journaux du «Progrès du Nord» ou de «l'Avenir de Roubaix-Tourcoing».

La corruption

Nous prions les républicains de relever avec soin, et avec le plus de preuves, de témoignages et de renseignements possible, les faits de corruption qui viendront à leur connaissance.

Et cela aussi bien pour la période électorale passée qu'en ce qui concerne la période actuelle.

Le parti républicain se propose de demander à la Chambre l'invalidation de toutes les élections viciées par la corruption, la fraude, la pression, et, en général, toutes les scandaleuses manœuvres auxquelles les réactionnaires n'ont pas craint de recourir.

Il importe donc que nous soyons complètement documentés. Que nos amis n'attendent pas trop tard pour composer leurs dossiers. Qu'ils se mettent immédiatement à l'œuvre, et qu'ils nous signalent aussi les faits qui seraient susceptibles de tomber sous le coup de la loi pénale.

Le P.O.F.

La note suivante, qui ne brille pas par la clarté, a paru dimanche soir dans le *Temps*. Elle a été publiée, sans commentaire, lundi matin par le *Travailleur* :

L'automobile de guerre de M. Simms